

MOUVEMENT UNITAIRE DES SALARIES DES CE/CCE SNCF

DEUXIEME LETTRE OUVERTE AU COLLEGE EMPLOYEUR DE LA COMMISSION PARITAIRE

Malgré les centaines de signatures d'une pétition demandant l'ouverture immédiate de négociations, malgré la mobilisation unitaire et nationale du 14 décembre, malgré une première lettre ouverte issue d'une A.G. de 150 salariés de CE et CCE, le collège employeur continue à refuser de répondre sérieusement à nos revendications.

Depuis plusieurs mois la mobilisation ne cesse de s'amplifier et les personnels des CE/CCE n'ont jamais été aussi déterminés à défendre leurs justes revendications.

C'est pour ces mêmes raisons qu'à l'appel de SUD RAIL - CFDT - FO - CFTC - Tous Ensemble (CCE) - Candidats Libres (CCE), de sections syndicales CGT, de personnels syndiqués ou non syndiqués, les personnels CE/CCE se sont rassemblés le 11 janvier 2005 devant la séance plénière du CCE, où siègent des élus cheminots représentants tous les CE SNCF.

C'est avec grande attention que nous avons pris connaissance de votre non-réponse aux revendications des salariés CE/CCE.

- Nous sommes très touchés de lire que le collège employeur, comprend et « *respecte les revendications exprimées qui sont légitimes* ». Et que de fait ils ne sont en rien différents des autres salariés de ce pays.
- Nous sommes aussi, très touchés de lire, que la valeur du point à la SNCF a été dévalorisée de 17% en plus de 20 ans. Et que, de fait, intérêt convergent oblige, la valeur du point des salariés des CE/CCE l'a été d'autant. Ce qui est insupportable pour les cheminots, serait-il acceptable pour les personnels des CE/CCE ?
- Si la dotation sociale est insuffisante, il est cependant intéressant d'apprendre qu'elle n'a jamais baissé (cf. déclaration de M. Gallois à la réunion plénière du 11/1/05) contrairement à ce que vous affirmez à plusieurs reprises.

C'EST DONC BIEN PAR CHOIX QUE VOUS INSTAUREZ UNE POLITIQUE DE BAS SALAIRES !

Vos discours récurrents et votre refus de dialogue, pour vous dérober de vos responsabilités d'employeur, ne trompent plus personne. Et ce ne sont pas non plus, vos tentatives à peine masquées de chantage à l'emploi qui entameront la poursuite de l'action engagée, dont vous portez l'entière responsabilité.

LA REVALORISATION DES SALAIRES : RESTE UNE VERITABLE URGENCE SOCIALE !

Avec l'annonce du gouvernement d'augmenter au 1/7/05 le Smic de 5,5% combien y aura-t-il de « sous Smicards » dans les CE/CCE ?

Nous exigeons une date rapide d'ouverture de négociations ! Si vous persistiez dans votre refus, nous serions contraints d'envisager un durcissement de nos actions, sur la base de nos revendications, qui rappelons le, n'ont rien d'excessives :

- ➔ Des mesures concrètes pour les bas salaires,
- ➔ La disparition des coefficients d'embauche inférieurs au SMIC, minimum vital pour qu'enfin chaque salarié bénéficie d'une véritable augmentation,
- ➔ Une discussion immédiate sur l'ensemble de la grille des salaires avec une véritable reconnaissance des compétences et des qualifications,
- ➔ La sauvegarde de nos emplois.

Contact : mouvementunitairecece@no-log.org